



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/44/71
27 octobre 2004

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quarante-quatrième réunion
Prague, 29 novembre – 3 décembre 2004

**RAPPORT PÉRIODIQUE ANNUEL SUR LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION
POUR LA CONFORMITÉ AU PROTOCOLE DE MONTRÉAL À L'ÉCHELLE
MONDIALE (SUIVI DE LA DÉCISION 41/99 (C))**

Le présent rapport a été préparé par le PNUE conformément à la Décision 41/99 par laquelle le Comité exécutif avait demandé au PNUE de présenter un rapport périodique annuel sur l'application de la Stratégie de Communication à la 44^e réunion du Comité exécutif.

**MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION
POUR LA CONFORMITÉ AU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
À L'ÉCHELLE MONDIALE**

25 octobre 2004

1. Le présent rapport a pour objet d'informer le Comité exécutif sur les résultats réalisés dans la mise en œuvre en 2004 de *la Stratégie de Communication du Protocole de Montréal à l'échelle mondiale*. Ce rapport ne vise pas à remplacer l'information contenue dans le rapport périodique annuel du PNUE. Il constitue l'occasion de mettre en exergue les développements importants relatifs à la sensibilisation, à l'information et aux médias et qui permettent d'apporter un soutien aux activités de conformité au Protocole de Montréal, et de promouvoir la visibilité continue de ce Protocole.

2. Après plus d'une décennie de mise en œuvre, la communauté du Protocole de Montréal a encore besoin de s'assurer l'appui continu de la société civile (le public, les décideurs, le secteur industriel), pour protéger les succès déjà réalisés dans l'élimination des substances appauvrissant la couche d'ozone et pour maintenir le rythme jusqu'à ce que le travail soit achevé. Le PNUE, en collaboration avec des agences internationales ayant des programmes de sensibilisation du public de réputation mondiale (OMS, UNICEF, etc.) et d'experts nationaux en communication, a mis au point la *Stratégie de Communication* pour aider à relever ce défi de communication.

3. Les objectifs globaux de la stratégie sont les suivants :

a) Contribuer à la promotion d'une approche axée sur les pays en ce qui concerne la sensibilisation, comme le souligne le processus de planification stratégique initié par le Comité exécutif ;

b) Favoriser la conformité des pays en développement en ce qui concerne l'élimination des substances appauvrissant la couche d'ozone en vertu du Protocole de Montréal, grâce à une implication accrue de la société civile de ces pays;

c) Maintenir le rythme du processus d'élimination au cours de la période de conformité, en assurant une plus large participation et un soutien plus important du grand public des pays visés à l'Article 5 dans l'application du Protocole de Montréal ; et

d) Prêter assistance pour éviter un retour à l'utilisation des substances appauvrissant la couche d'ozone, situation qui pourrait résulter de plusieurs facteurs, dont le ``dumping`` des substances appauvrissant la couche d'ozone, en encourageant une participation active des organismes locaux et des ONG.

4. Lors de sa 38^e réunion, le Comité exécutif avait noté avec satisfaction, la Stratégie (document UNEP/OzL.Pro/ExCom/38/69) et avait demandé au PNUE d'utiliser la stratégie décrite dans le document, en tenant compte des suggestions exprimées par le Comité exécutif pendant la discussion, comme partie de l'application du Programme d'assistance à la conformité. Le PNUE avait présenté au Comité exécutif, lors de sa 41^e réunion, les résultats préliminaires et

les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Stratégie de Communication. Le présent rapport fait suite à la Décision 41/99 par laquelle il avait été demandé au PNUE de présenter à la 44^e réunion du Comité exécutif, son rapport annuel sur les progrès réalisés et relatifs à la Stratégie de Communication.

5. Sur la base des observations que le PNUE a recueillies en 2004 lors de contacts directs avec les Centres nationaux de l’ozone et avec d’autres intervenants par le biais du Centre d’échange d’information et des équipes régionales du Programme d’assistance à la conformité, les résultats préliminaires et les progrès réalisés à ce jour peuvent être résumés comme suit :

Promotion d’une approche axée sur le pays

6. **Les pays visés à l’Article 5 pensent encore que la sensibilisation est une priorité pour la conformité.** Lors de réunions des réseaux régionaux des responsables des SAO en 2004, les administrateurs des bureaux de l’ozone ont continué à insister sur la nécessité de tenir des activités liées à l’information, l’éducation et la communication pour promouvoir la conformité dans leurs pays. La plupart des recommandations proposées dans ces réunions de réseaux en témoignent. Comme l’indique le rapport sur la Stratégie de Communication présenté à la 41^e réunion du Comité exécutif, le PNUE prévoit encore pour les quelques années à venir, un accroissement des besoins d’aide pour les Bureaux nationaux de l’ozone, étant donné que ces bureaux doivent organiser pour les intervenants prioritaires, une sensibilisation axée sur l’action, afin de respecter à l’avenir le calendrier serré des objectifs de conformité, en particulier ceux relatifs au CFC, au bromure de méthyle et aux halons.

7. **Certaines régions sont en train d’adopter des approches stratégiques pour les activités liées à l’information, l’éducation et à la communication.** Après avoir exprimé la nécessité pour les administrateurs des bureaux de l’ozone des réseaux régionaux de l’Asie du Sud Est et du Pacifique (SEAP) et de l’Asie du Sud (SA) de fournir une assistance plus spécifique aux activités nationales liées à l’information, l’éducation et la communication, le PNUE, en collaboration avec le programme d’aide à la conformité et le Bureau régional pour l’Asie et le Pacifique, a convoqué une réunion restreinte du Réseau de ce groupe aux Philippines (Manille, 29-30 janvier 2004) pour fournir des directives et un appui à la mise en œuvre de la *Stratégie de Communication*. La réunion a produit un projet de stratégie régionale qui a été distribué à tous les membres du réseau et finalisé lors de la réunion conjointe du réseau de l’Asie du Sud/ l’Asie du Sud Est et du Pacifique (Agra, avril). La stratégie régionale d’information, éducation et communication qui en a résulté est une stratégie à long terme et liée à l’ensemble des plans nationaux d’élimination de chaque pays. Cette stratégie sera distribuée pour information par le PNUE lors de la 16^e réunion des Parties. Les coordonnateurs du Réseau régional ont indiqué que d’autres régions souhaiteraient mettre au point une approche régionale similaire pour les activités liées à l’information, l’éducation et la communication.

Promouvoir la conformité, maintenir le rythme et éviter un retour en arrière

Coopération et progrès

8. **Journée internationale pour la protection de la couche de l'ozone 2004.** Comme les années précédentes, la Journée de l'ozone a continué à être le point focal de la sensibilisation et de la communication sur l'appauvrissement de la couche de l'ozone aux niveaux national et international. Le PNUE a mené une série d'activités pour obtenir l'appui des médias internationaux et soutenir les activités nationales de célébration. Le Centre d'échange d'information a affecté une importante partie de son personnel à cet évènement en 2004. Cette année, les résultats ont été très encourageants témoignant ainsi de l'intérêt médiatique continu que suscite le Protocole de Montréal, bien que sa mise en œuvre soit déjà bien avancée. Les principales activités du PNUE comprennent:

- a) *Appui et Directives aux Bureaux nationaux de l'ozone.* Tout comme les années précédentes, ActionOzone a envoyé aux responsables des bureaux de l'ozone, des lettres contenant les directives sur les célébrations de la Journée de l'Ozone. Il s'agissait notamment des messages clés identifiés par la Stratégie de Communication et que tous les membres de la communauté du Protocole de Montréal (y compris les responsables des bureaux de l'ozone) devraient avoir à l'esprit lors des entretiens avec la presse, de l'élaboration des brochures et des publications, et lorsqu'ils organisent des activités de sensibilisation.
- b) *Site Web.* Un site web a été déployé avant la Journée de l'ozone et s'enrichit au fur et à mesure avec des nouvelles informations qui sont reçues (exemple. Comment la Journée est célébrée cette année dans différents pays et régions). Le site web est disponible à : www.uneptie.org/ozonaction/events/ozoneday/2004_main.htm.
- c) *Le dessin animé sous forme de clip vidéo de sensibilisation Ozzy Ozone.* Préalablement à la Journée de l'ozone, ActionOzone avait mis ce clip à la disposition des bureaux nationaux de l'ozone en formats VHS et Betacam et avait donné des directives sur la manière de le diffuser à travers les chaînes de télévision nationales. Les résultats ont été surprenants : 61 pays (dont la Chine, l'Inde et le Brésil ainsi que de nombreux petits états insulaires en développement) ont accepté de le diffuser. Littéralement des millions de personnes ont visionné le même jour, ce clip vidéo de sensibilisation sur le Protocole de Montréal qui est disponible au PNUE en anglais, français et espagnol. Comme pour souligner son importance pour les pays de l'Article 5, les pays l'ont eux-mêmes traduit en 15 langues nationales/régionales. Le contenu télévisuel de Ozzy Ozone est disponible sur le site web suivant : www.uneptie.org/ozonaction/library/video/ozzy.html d'Actionozone.
- d) *Conférences de presse parallèles.* Le personnage d'Ozzy Ozone fut à l'origine créé par le Gouvernement de la Barbade. Une conférence de presse inaugurée par le Ministre de l'Environnement avait été organisée à la Barbade, à l'occasion du lancement mondial d'Ozzy. Le gouvernement de la République de la Barbade avait également préparé un document officiel sur le sujet.

- e) *Communiqué de presse mondial.* Le PNUE a publié un communiqué de presse qui contenait entre autres, des informations sur Ozzy Ozone. Il a par ailleurs annoncé que le siège des Nations unies à Gigiri, Nairobi, a été déclaré « sans danger » pour l’ozone, conformément aux directives préparées par le Programme ActionOzone à l’intention des Bureaux des Nations unies.
- f) « *Cérémonie d’Amitié* » en Chine. Avec les encouragements du PNUE, cette cérémonie de haut niveau a été organisée pour les enfants de la Province de Xhaanxi. Ozzy Ozone a été présenté en chinois; d’autres clips télévisuels de sensibilisation choisis par le PNUE dans le cadre du Concours vidéo mondial de 2001 et en provenance du Liban, du Koweït, du Sri Lanka et de la Géorgie ont été montrés et une chanson de sensibilisation sur l’ozone en provenance du Japon a été jouée. Le Gouverneur de la Province de Shaanxi distribuera ces matériels à toutes les écoles. Ce genre d’activité de haut niveau permet de ramener l’importance de la protection de l’ozone d’un niveau global à un niveau provincial.
- g) *Sensibilisation à Paris* : Suite à une suggestion du Programme ActionOzone (dont le siège se trouve dans la ville), la Mairie de Paris a exposé pendant une semaine, à travers toute la ville sur des panneaux d’information électroniques, un message sur la Journée internationale de l’ozone.
- h) *Régions : Afrique.* Grâce aux encouragements et à l’aide du PNUE/Programme d’aide à la conformité de Paris, Radio France Internationale a consacré une émission de son programme hebdomadaire, « Fréquence Terre », à la **Journée internationale de l’ozone pour les auditeurs francophones**. Le programme d’une durée de 20 minutes fut diffusé le 12 septembre.
- i) *Régions : Amérique latine.* Mr Rajendra Shende, de la Branche Énergie et Action Ozone de PNUE DTIE, **a été interviewé par le journaliste Julio Godoy dans un article** intitulé « Le Retour de la couche de l’ozone », pour **Tierramérica le 15 septembre. Tierramérica est un service de nouvelles spécialisées** en environnement et en développement produit par Inter news Press Service (IPS). Terramérica est publié dans plus de 20 journaux et diffusé sur une base hebdomadaire à travers 400 stations de radio dans dix pays de l’Amérique latine ; il est publié sur internet en espagnol, en anglais et en portugais. Il bénéficie de l’aide du PNUE, du PNUD et de l’appui du forum des ministres de l’Environnement des pays de l’Amérique latine et des Caraïbes.
- j) *Régions : Amérique latine* : le PNUE et le Bureau régional pour l’Amérique latine et les Caraïbes ont procédé à la sélection de 10 posters pour commémorer cette journée. Le poster gagnant a été distribué à tous les bureaux de l’ozone de la région.
- k) *Régions : Caraïbes.* Le PNUE et le Bureau régional pour l’Amérique latine et les Caraïbes ont fourni de l’aide pour la célébration de la Journée internationale de l’ozone dans les Caraïbes, notamment, en assurant la coordination de l’élaboration et de la diffusion des matériels de sensibilisation (10 000 cahiers d’exercices, 5 000

carnets de notes pour les enfants, 5 000 stylos à bille, 2 500 T-shirts, 2 500 casquettes).

l) Régions : Asie du Sud Est, Asie du Sud et Pacifique. En collaboration avec le PNUE, l'équipe du programme d'assistance à la conformité du Bureau régional des pays de l'Asie du Sud a organisé la célébration au niveau régional de la Journée internationale de l'ozone. Le Gouvernement du Népal a organisé ces activités à Kathmandu. Les ambassadeurs des pays de la région ont signé une Charte d'engagement en matière d'ozone et une brochure régionale intitulée « *Bouclier : Conformité de l'Asie du Sud au Protocole de Montréal* », a été lancée.

m) Régions : Asie de l'Ouest. Grâce aux encouragements et à l'aide du PNUE/Programme d'aide à la conformité, Paris, Radio Monte Carlo - Moyen Orient a interviewé le Dr Abdul Elah Alwadaee, coordonnateur du Réseau régional du PNUE pour l'Asie de l'Ouest et l'Ingénieur Mazen Hussein, (Directeur de projet, Bureau de l'ozone) Ministère de l'Environnement, Liban, le 9 septembre. Les deux responsables ont transmis en arabe, lors de l'émission quotidienne « Aktar Min Sawt », un message sur l'importance de la Journée internationale de l'ozone tout en soulignant le succès du Protocole de Montréal. Ce programme est présenté par M. Fayeze Makdessi.

9. Les activités du programme lié à l'information, l'éducation et à la communication réalisent des progrès satisfaisants dans le nouveau réseau de l'Europe de l'Est et de l'Asie centrale. L'échange d'information, la participation du public et l'éducation ont été inclus dans les priorités du Réseau régional de l'ozone récemment créé pour l'Europe et l'Asie centrale. Étant donné que la plupart des pays de ce réseau produisent des publications et des matériels de sensibilisation attrayants, le Réseau a convenu que tous les nouveaux matériels seront échangés entre les pays membres. Pour promouvoir la coopération et l'échange d'information dans la région, les matériels d'information seront également échangés entre les pays russophones à économie en transition et qui ne sont pas membres du réseau. Les exemples de ce genre d'échange facilité par le PNUE incluent la distribution d'une nouvelle brochure Macédonienne sur le rayonnement ultraviolet aux voisins des Balkans; la distribution à tous les pays russophones de la région après sa traduction en russe par l'Ouzbékistan, du clip télévisuel Ozzy Ozone; la confection des posters en russe et en anglais par la Moldovie pour tous les membres du Réseau. Outre l'échange des produits d'information, les pays de la région ont, à l'occasion de l'une des réunions du groupe de contact, échangé des idées sur la célébration de la Journée internationale de l'ozone et sur l'organisation des campagnes nationales de sensibilisation du public. Une exposition spéciale des matériels d'information/sensibilisation provenant de l'Europe et de l'Asie centrale sera organisée lors de la 16^e réunion des Parties à l'initiative du Réseau.

10. Accroissement des services d'information et de soutien aux pays russophones. À la suite de l'approbation par le Comité exécutif du PNUE/Programme d'aide à la conformité de 2003, le PNUE a fourni en 2004, une quantité considérablement accrue de matériels d'information aux pays russophones; ceux-ci ayant été laissés largement en dehors la masse d'information sur le Protocole de Montréal qui est pour l'essentiel diffusé en anglais. Il s'agit en particulier, de la version russe du Bulletin ActionOzone, ainsi que de certaines publications

prioritaires dont le manuel PNUE sur la formation des agents de Douanes. Ce soutien a été (et demeure) assuré par le PNUE avec la collaboration des bureaux nationaux de l’ozone des pays russophones, et en coordination avec le Réseau régional pour l’Europe orientale et l’Asie centrale. Dans certains cas, les pays ont eux-mêmes traduit les matériels en question en utilisant les fonds de renforcement institutionnel, et ont par la suite échangé ces matériels avec d’autres bureaux nationaux de l’ozone par l’intermédiaire du PNUE. Cette démarche constitue une illustration remarquable de coopération bilatérale en matière d’information, d’éducation et de communication.

11. **Succès accomplis dans la collaboration avec les média de l’Amérique latine.** Tout au long de l’année, le bureau de communication du PNUE/Bureau régional pour l’Amérique latine et les Caraïbes et les responsables du Programme d’aide à la conformité ont maintenu un contact rapproché et actif avec les principaux fournisseurs de média locaux et internationaux. Certaines de ces activités incluent :

- Participation aux interviews à la télévision et à la radio.
- Programmes spéciaux de télévision sur la situation actuelle de la couche de l’ozone (en particulier au Mexique et au Costa Rica).
- Production de courts messages télévisuels en espagnol, en français et en portugais pour les médias locaux .
- Participation à la radio des Nations unies.

En outre, le Bureau PNUE/Bureau régional pour l’Amérique latine et les Caraïbes a créé:

- Deux courts messages télévisés en espagnol sur l’ozone qui ont été diffusés sur *CNN en espagnol*, ce qui a permis de transmettre le message sur l’ozone à un auditoire quotidien de 18 millions de personnes à travers la région.
- Trois courts messages en anglais, en français, en espagnol et en portugais qui ont fait l’objet d’un échange entre les ministres de l’Environnement et les délégués de l’ozone de chaque pays.

Le PNUE entreprend en ce moment un projet multi média intitulé « Tierra América », alors que le Bureau PNUE/Bureau régional pour l’Amérique latine et les Caraïbes s’est assuré que ce projet englobe une compilation d’informations sur l’environnement, et en particulier les nouvelles relatives à l’ozone. Une nouvelle organisation média a été mise en place pour diffuser les informations, et comprend notamment les mesures suivantes :

- Un encart hebdomadaire de presse dans plus de 26 journaux régionaux.
- Une version radio pour 1 200 stations de radio locales à travers l’Amérique latine et les pays Anglophones des Caraïbes.

- **Un centre d'information en ligne, www.tierramerica.net, avec un nombre moyen de 450 000 visites par mois.**

Tous ces média impliqués contribuent à joindre un auditoire de 12 millions d'hispanophones.

12. **Nouvelle structure pour échanger les matériels de sensibilisation existants et élaborés par les pays.** Comme promis dans le rapport sur la Stratégie de Communication présenté à la 41^e réunion du Comité exécutif, le PNUE a mis en place un inventaire centralisé en ligne de matériels de sensibilisation contenant des images et des descriptions que les bureaux nationaux de l'ozone peuvent utiliser comme référence pour la mise au point de nouveaux services nationaux liés à l'information, l'éducation et la communication. Cet inventaire a pour but de faciliter l'identification des matériels déjà existants, dans la langue requise, et de permettre une communication simplifiée avec le bureau de l'ozone ou toute autre entité qui les a développés, permettant ainsi l'échange du concept, du contenu ou de l'idée, et évitant de cette manière tout double emploi. Le PNUE lancera ce nouveau service à la 16^e réunion des Parties.

Défis et opportunités de la communication sur l'ozone

13. **Services d'échange d'information offerts par le PNUE aux pays en situation de non-conformité.** Le service d'échange d'information du PNUE a toujours accordé une priorité à ce groupe de pays dans la fourniture des services; conformément aux discussions du Groupe consultatif du PAC 2004, le PNUE pour le reste de 2004 et pour l'année 2005, travaillera activement et proposera ses services à ces pays, en collaboration avec les équipes régionales du programme d'aide à la conformité pour s'assurer que les besoins en informations de ces pays prioritaires sont satisfaits.

14. **Soutien du programme lié à l'information, l'éducation et la communication pour les non parties.** Le centre d'échange d'information a continué de travailler en collaboration avec les équipes régionales d'assistance à la conformité pour soutenir les efforts déployés en vue de convaincre les pays non parties à entrer dans la grande famille du Protocole de Montréal. Pour ce qui est du soutien à l'information, le PNUE a fourni des troussees complètes de matériels d'information imprimés et audiovisuels aux correspondants clés des pays non parties comme moyen de les convaincre de la nécessité de ratifier le Protocole de Montréal et de renforcer leurs capacités à comprendre les enjeux. Ceci a été fait par exemple avec l'Afghanistan et le Bhutan en 2004. Le PNUE va poursuivre ce type d'activités avec le reste des pays non parties en 2005. Le Timor oriental et la Guinée équatoriale seront les premières priorités.

15. **Enfants.** Compte tenu de la priorité accordée aux enfants en tant que groupe important d'intervenants dans la *Stratégie de Communication* (parce qu'ils influencent les décisions des parents et qu'ils sont les plus vulnérables aux effets de l'appauvrissement de la couche d'ozone), le PNUE a entrepris en 2004 un certain nombre d'activités clés pour promouvoir la sensibilisation chez les enfants. Ces activités incluaient :

- a) *Le vidéo clip Ozzy Ozone* (voir ci-dessus)

- b) *La Conférence internationale des enfants sur l'Environnement (Juillet 2004, New London, États Unis).* ActionOzone a participé à cette importante conférence mondiale (à laquelle prenaient aussi part le Directeur exécutif du PNUE ainsi que le Chef de la Division de la communication et de l'information du public du PNUE). Ozzy Ozone a été visionné par 750 enfants venus de tous les coins du monde, et très bien accueilli. Le programme ActionOzone envisage de participer à la conférence internationale des enfants qui se tiendra en juillet 2005 et qui est organisée dans le cadre de l'Expo Aichi 2005, Japon.
- c) *Site Web.* Le PNUE/ Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes a ajouté une page en espagnol à l'intention des enfants: www.rolac.unep.mx/ozonoinfantil/html/index.htm.

16. **Le commerce illicite des SAO.** Les bureaux nationaux de l'ozone, les agences des douanes, le secteur industriel et autres, continuent à considérer le commerce illicite comme une menace permanente au succès du Protocole de Montréal. Répondant à la demande des membres du réseau, le PNUE a, en 2004 mis au point un système multi parties de communication et d'échange de l'information lié au commerce illicite. Ce système consiste à créer des liens étroits entre les réseaux et les activités régionales des douanes, à organiser des réunions restreintes de sensibilisation et d'échange de l'information entre les groupes de pays voisins qui ont en commun le souci de lutter le commerce illicite des substances appauvrissant la couche d'ozone. En 2004, on a assisté à deux évènements importants :

a) *Atelier sur la prévention du commerce illicite: Partenariat public - privé.* (Février 2004, Hua Hin, Thaïlande). Cet atelier qui était organisé par le PNUE, le programme d'aide à la conformité et le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique, a réuni pour la première fois le secteur industriel, les représentants gouvernementaux provenant de la Chine, de l'Inde, de l'Union européenne et de la Russie, ainsi que les délégués de la Banque mondiale, de l'Agence d'investigation environnementale des ONG et de l'Institut pour l'Environnement de Stockholm. La réunion qui a duré deux jours, a examiné les problèmes que cause en Asie le commerce illicite et florissant des substances appauvrissant la couche d'ozone. Les participants- représentant 85% de la production mondiale totale de CFC- se sont engagés à une plus grande coopération et transparence dans l'échange de l'information et des renseignements pour lutter contre ce problème. La réunion a recommandé un système d'échange informel d'information entre les pays, certaines actions spécifiques pour contrecarrer le commerce illicite, ainsi que des initiatives bilatérales de suivi.

b) *Atelier régional sur le commerce et les mécanismes de permis dans les pays à économie en transition* (Budapest, 12-14 Mai 2004). Au cours de cet atelier, 21 pays d'Europe de l'Est et d'Asie centrale ont examiné de nouvelles approches pour prévenir les crimes contre l'environnement, en particulier le commerce illicite des substances appauvrissant la couche d'ozone. Les pays participant à cet atelier ont discuté de la manière d'assurer la durabilité des succès réalisés dans l'application du Protocole de Montréal et d'utiliser l'expérience acquise dans la surveillance et le contrôle du commerce des substances appauvrissant la couche d'ozone en ce qui concerne d'autres substances nocives à l'environnement. La réunion des représentants gouvernementaux et

des agents des douanes, organisée par les Services des douanes et ceux de la Brigade des finances de la Hongrie en collaboration avec le PNUE, s'est tenue au Siège de l'Organisation mondiale des Douanes à Budapest. Les pays participant ont convenu de mettre en place des mécanismes de coopération tels que l'échange informel des renseignements et la mise en place d'un réseau électronique d'agents des douanes pour l'échange d'information.

17. **Soutien aux pays lusophones.** Tel qu'indiqué dans le rapport sur la Stratégie de Communication présenté à la 41^e réunion du Comité exécutif dans son plan de travail pour 2004, le PNUE a intensifié la coopération multipartite afin d'aider les bureaux nationaux de l'ozone lusophones d'Afrique dans le domaine des activités liées à l'information, l'éducation et la communication. Une réunion informelle a été organisée à l'intention d'un groupe de pays lusophones (Angola, Brésil, Cap Vert, Guinée Bissau, Mozambique, Portugal, Sao Tomé et Príncipe) à l'occasion de la 24^e réunion du Groupe de travail à composition non limitée, afin d'évaluer les besoins en information de certains pays et de s'accorder sur les modalités de mise en réseau avec le soutien du Portugal, du Brésil, du PNUE, du PNUD et de GTZ. Bien que hispanophone, la Guinée équatoriale (actuellement un pays non partie au Protocole de Montréal), a exprimé le désir de faire partie de ce groupe. Le PNUE organisera au cours de la 16^e réunion des Parties, le 25 novembre 2004, une soirée regroupant tous les partenaires lusophones pour formuler un plan d'action visant à intensifier la communication et l'échange des expériences. À cette occasion, le Timor oriental (pays non partie), sera aussi invité aux discussions. En ce qui concerne les matériels d'information prioritaires, le PNUE et le GTZ collaborent pour fournir aux pays lusophones des copies de la version portugaise du manuel de formation des agents des douanes, des clips vidéo sur le commerce illicite, la formation ainsi que le clip celui d'Ozzy Ozone. Ces produits liés à l'information, l'éducation et la communication ont été mis aux points par le PNUE, mais traduits en portugais par GTZ.

Coopération et synergie avec les autres accords environnementaux multilatéraux

18. **Douanes vertes.** En juin 2003, une coalition regroupant le PNUE, Interpol, l'Organisation Mondiale des Douanes, le Secrétariat de Bâle, le Secrétariat de la Convention sur le commerce international des espèces en voie de disparition de la flore et de la faune (CITES), ainsi que le Secrétariat de l'ozone, a lancé l'initiative *douanes vertes* pour améliorer la collecte coordonnée des renseignements, l'échange des informations, les directives (tels que les codes de meilleures pratiques), ainsi que la formation des agents des douanes au sein des organisations partenaires impliquées. Un des principaux objectifs de cette initiative consiste à harmoniser les efforts des différents intervenants, en particulier les accords environnementaux multilatéraux, afin que les agents des douanes puissent recevoir une formation qui couvre tous les accords environnementaux pertinents. En 2004, le PNUE a reçu une aide en dehors du Fonds Multilatéral provenant du Gouvernement de la Norvège pour soutenir les premières étapes de cette initiative unique. Le PNUE a organisé en octobre 2004, une réunion des partenaires pour mettre au point un plan de travail spécifique relatif à la collaboration en 2005 sur la formation et l'échange d'information. En ce qui concerne les services d'information, le PNUE a mis en place, sous l'égide du Fonds Multilatéral une version améliorée en ligne de son inventaire des produits chimiques contenant les substances appauvrissant la couche d'ozone, ainsi que les produits de remplacement. Cet inventaire soutient aussi les objectifs de l'initiative douanes vertes (ce service sera inauguré à la 16^e réunion des Parties).

Questions à examiner

19. **Pays cibles en non-conformité.** Les services du Centre d'échange de l'information pourraient être réservés en priorité aux pays en situation réelle de non-conformité en 2005. Dans son rôle de centre d'échange mondial de l'information, le PNUE fournit actuellement des services d'information tant aux pays en situation de non-conformité qu'à tous les autres, et ne vise aucun des premiers en particulier. Le centre d'échange pourrait, en collaboration avec les équipes régionales d'assistance à la conformité, offrir d'emblée une aide spécifique à l'information, au profit de tous les pays en situation réelle de non-conformité. Les pays désireux de bénéficier d'un tel service deviendraient les clients de première priorité du centre d'échange. En ce qui concerne les questions techniques, les questions de mesures politiques ou de sensibilisation particulièrement difficiles, et liées à la situation de non-conformité, cette aide du PNUE pourrait consister à identifier dans d'autres pays les organisations et les experts, et à les mettre en rapport avec les pays en situation de non-conformité.

20. **Encourager les médias internationaux à privilégier les questions liées à l'ozone.** Le Centre d'échange de l'information- en collaboration avec les équipes régionales d'aide à la conformité, ainsi que la Division de la communication et de l'information du public du PNUE – continue de jouer un rôle déterminant pour attirer l'attention des média internationaux sur l'appauvrissement de la couche de l'ozone. Les succès de communication réalisés en 2004 (par exemple, clips télévisuels et interviews sur *CNN en espagnol*, sur *Radio Monte Carlo - Moyen Orient*, *Radio France Internationale*, *Tierra América*), montrent que le PNUE devrait poursuivre son rôle de partenaire de la presse internationale, parallèlement avec le travail d'information auprès des journaux que font le Secrétariat du Fonds Multilatéral et le Secrétariat de l'ozone. Ceci devrait se traduire dans les activités du programme d'assistance à la conformité du projet de plan de travail du PNUE pour 2004.

21. **Continuer de cibler les enfants avec les messages sur l'ozone.** Un bon nombre de bureaux nationaux de l'ozone ainsi que d'autres structures, ont exprimé un intérêt significatif pour un soutien de leurs activités liées à l'information, l'éducation et la communication et relatives aux enfants. La popularité du clip télévisuel *Ozzy Ozone* de cette année a montré l'importance grandissante des enfants qui sont à la fois des cibles des activités liées à l'information, l'éducation et à la communication et des intermédiaires influents capables de propager des messages clés aux adultes. Les activités supplémentaires pour impliquer les enfants et communiquer avec eux sur l'appauvrissement de la couche de l'ozone pourraient être proposées dans le projet de programme de travail 2005 du PNUE.

22. **Aider les pays lusophones et les pays non parties.** Les pays lusophones ainsi que les quelques pays restants non parties, auront besoin d'une aide centrée et soutenue au cours des nombreuses années à venir. Il s'agit de retardataires qui sont confrontés à des défis linguistiques et institutionnels ce qui rend particulièrement crucial le soutien du programme d'assistance à la conformité, en particulier dans le domaine de l'information, de l'éducation et de la communication

23. **Maintenir le soutien aux activités nationales de célébration de la Journée de l'ozone.** La version 2004 de la Journée internationale de l'ozone au cours de laquelle le PNUE a

présenté des matériels audiovisuels sur mesure et que les pays pouvaient adapter, traduire ou copier, a très bien fonctionné et a touché littéralement des millions de gens. Cette approche (par exemple de brèves annonces publiques et courts messages radio) devrait être envisagée pour la Journée internationale en 2004 et proposée dans le projet du programme de travail du PNUE pour l'année 2005.

24. **Promouvoir des modèles d'associations sous-nationales sur les SAO.** Dans le cadre du processus d'encouragement d'une appropriation locale du défi de l'appauvrissement de la couche d'ozone, il pourrait s'avérer utile d'encourager davantage les solutions régionales et locales à ce défi. Par exemple, les bureaux nationaux de l'ozone feront un travail de proximité pour sensibiliser d'importantes régions prioritaires et représentant un volume important de consommation de substances appauvrissant la couche d'ozone (par exemple, l'expérience de la Province de Shaanxi), et encourager les organisations provinciales ou régionales des pays développés et de ceux en voie de développement, afin que celles-ci s'impliquent activement au niveau international pour promouvoir la mise en place d'approches semblables partout où cela est possible (ex. : l'Association industrielle pour la protection de la couche de l'ozone du Manitoba, Canada).
